

REGLEMENT DU TOURNOI DU CLAIR DE LUNE

- Le tournoi se déroulera selon la règle de l'I.B.F et de la F.F.Ba.
- Toute participation au tournoi implique l'adoption de tous les articles du présent règlement. A l'heure actuelle, nous n'avons aucun élément sur l'évolution de la crise sanitaire liée au COVID 19, tous les participants devront respecter les gestes barrières mis en place par la Fédération de Badminton. Le juge-arbitre a la faculté de disqualifier partiellement ou totalement tout joueur qui ne respecterait pas ce règlement intérieur.
- Le juge arbitre est désigné par le Comité d'Organisation. Ses décisions sont sans appel.
- Tout participant doit être en règle avec sa Fédération de Badminton et doit être en possession de sa licence.
- Le comité d'organisation se réserve le droit de limiter les inscriptions dans un ou plusieurs tableaux avec l'accord du juge arbitre.
- Tout joueur devra se faire pointer à la table de pointage à son arrivée.
- L'ordre des matchs respectera, dans la mesure du possible, la numérotation du programme. Cependant, les horaires et l'ordre des matchs sont donnés à titre indicatif et peuvent être modifiés à tout moment sur décision du juge-arbitre et du Comité d'Organisation pour le bon déroulement du tournoi.
- Un joueur ou une joueuse peut s'inscrire dans 2 tableaux maximum.
- Les matchs de simples, doubles et mixtes seront disputés en poules ; avec un ou deux sortants suivant le nombre d'inscrits. Le Comité d'Organisation, en accord avec le juge arbitre, se réserve le droit de fusionner deux catégories ou deux tableaux si le nombre de joueurs d'une série ne permet pas l'établissement d'une poule conforme au quota minimal fixé par la F.F.Ba.
- Tous les matchs se dérouleront en 2 manches gagnantes de 21 points.
- Pour tous les joueurs le volant officiel est le volant plume RSL 3 pour les séries N2 a D9 et le MAVIS 500 pour les séries P. Les volants sont à partager entre les joueurs.
- La compétition se déroule en auto-arbitrage jusqu'aux finales. Des arbitres et juges de lignes seront désignés dans la mesure du possible pour les finales. Cependant, à la demande des joueurs auprès de la table de marque ou du juge-arbitre, un arbitre pourra être désigné à tout moment du tournoi.
- Tout joueur désirant s'absenter pendant le déroulement du tournoi, quelles qu'en soient la raison et la durée, devra en informer la table de marque et le juge-arbitre et obtenir l'accord de ce dernier. Par ailleurs, il devra revenir 1 heure avant l'horaire prévisionnelle de son match.
- A l'appel de son nom, tout joueur qui ne se présente pas dans un délai de 5 minutes pourra être disqualifié par le juge arbitre, quel que soit le niveau de la compétition.
- Une tenue de badminton, conforme aux circulaires de la F.F.Ba est exigée sur les terrains.
- Les joueurs sont tenus de retirer une feuille de match auprès de la table de marque et de la restituer à cette même table dûment complétée immédiatement après la fin des matchs.
- Les joueurs disposent de 3 minutes d'échauffement sur le terrain avant le début du match.
- Tout joueur devra se présenter sur le terrain avec un nombre suffisant de volants, ainsi qu'avec tous les accessoires nécessaires à un match.
- Le temps de repos entre 2 matchs consécutifs et fixé à 20 minutes quelle que soit la discipline. Il pourra être réduit avec l'accord express de l'intéressé. Le juge-arbitre peut accorder un repos plus long lorsque cela lui paraît souhaitable.
- Tout joueur ayant pris des médicaments contenant des substances interdites par les Instances Sportives Internationales devra le signaler dès son arrivée au juge-arbitre et justifier leur usage par une ordonnance médicale.
- Tous les téléphones mobiles devront être éteints ou en mode " silencieux " aux abords des terrains hormis celui du juge arbitre et de ses adjoints.
- Le comité d'Organisation décline toute responsabilité en cas de vol, perte, accident ou autres incidents.